

## Demande d'autorisation de rédaction en anglais

Nom Prénom Matricule

Trimestre d'admission Programme

Un étudiant peut être autorisé à présenter son mémoire de maîtrise, sa thèse de doctorat ou son essai doctoral en anglais si ses études antérieures ont été faites dans cette langue ou s'il s'agit de sa langue maternelle.

Dans le cas d'un mémoire, thèse ou essai par article, les articles peuvent être en anglais sans que vous ayez à en faire la demande. Le reste du travail (introduction, conclusion ...) doit cependant être en français.

Veillez expliquer brièvement les motifs de votre demande:

Date

Signature de l'étudiant

Date

Approbation du directeur de recherche

Date

Approbation du directeur du département